



Assemblée générale

Distr. générale
18 janvier 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 147 de l'ordre du jour

Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

Budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	6
A. Vue d'ensemble	6
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Force	6
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	9
D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	10
E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats	11
II. Ressources financières	28
A. Vue d'ensemble	28
B. Gains d'efficacité	29
C. Taux de vacance de postes	29
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	30
E. Formation	31
F. Services de détection des mines et de déminage	31
G. Projets à effet rapide	32
H. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières	33



III. Analyse des variations	33
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	37
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 66/264 et 66/241 B ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	38
A. Assemblée générale	38
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.	39
Annexes	
I. Définitions	43
II. Organigrammes	45
Carte	47

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, dont le montant s'élève à 305 351 200 dollars.

Pour l'exercice 2013/14, le montant total des ressources demandées pour la FISNUA s'élève à 305 351 200 dollars, ce qui représente une augmentation de 47,4 millions de dollars, soit 18,4 %, par rapport au montant alloué pour l'exercice 2012/13, qui était de 257 932 000 dollars. Les dépenses prévues pour les militaires et le personnel de police dépassent de 3,4 millions de dollars le montant alloué pour l'exercice 2012/13, du fait principalement de l'application d'un coefficient de délais de déploiement moins élevé aux observateurs militaires, de 2 % contre 25 % en 2012/13, et de l'augmentation du coût des rations des contingents militaires. Les dépenses prévues pour le personnel civil dépassent le montant alloué pour 2012/13 de 8,9 millions de dollars. Les ressources supplémentaires demandées s'expliquent avant tout par le recrutement, pour l'exercice 2013/14, de 28 membres du personnel supplémentaires devant principalement soutenir le plan de construction étoffé et accéléré de la Force et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. L'augmentation des dépenses opérationnelles, qui s'élèvent à 35,2 millions de dollars, s'explique avant tout par l'expansion et l'accélération des travaux de construction de la Force et les besoins accrus en matière de transport aérien et de carburants et lubrifiants nécessaires aux groupes électrogènes supplémentaires.

Le budget couvre le déploiement de 225 observateurs militaires, 3 975 militaires, 50 membres de la Police des Nations Unies, 146 membres du personnel recrutés sur le plan international et 97 sur le plan national, et 33 Volontaires des Nations Unies, notamment 16 emplois de temporaire.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats qui présentent une analyse par composante (composante sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière et composante appui) Les effectifs de la Force ont été déterminés composantes par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Force.

Les explications relatives à la variation des ressources humaines et financières font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Force.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2011/12)	Montant alloué (2012/13)	Dépenses prévues (2013/14)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	80 600,8	115 083,2	118 441,0	3 357,8	2,9
Personnel civil	8 614,6	17 249,8	26 160,7	8 910,9	51,7
Dépenses opérationnelles	71 915,8	125 599,0	160 749,5	35 150,5	28,0
Montant brut	161 131,2	257 932,0	305 351,2	47 419,2	18,4
Recettes provenant des contributions du personnel	749,0	1 358,6	1 988,5	629,9	46,4
Montant net	160 382,2	256 573,4	303 362,7	46 789,3	18,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	161 131,2	257 932,0	305 351,2	47 419,2	18,4

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contingents	Police des Nations Unies	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national ^b	Emplois de temporaire ^c	Volontaires des Nations Unies	Total
Direction exécutive et administration								
Effectif approuvé 2012/13	–	–	–	7	1	–	–	8
Effectif proposé 2013/14	–	–	–	8	1	–	–	9
Composantes								
Sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière								
Effectif approuvé 2012/13	135	4 065	50	30	27	–	9	4 316
Effectif proposé 2013/14	225	3 975	50	30	34	–	9	4 323
Appui								
Effectif approuvé 2012/13	–	–	–	90	61	–	23	174
Effectif proposé 2013/14	–	–	–	92	62	16	24	194
Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)								
Effectif approuvé 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Observateurs militaires</i>	<i>Contingents</i>	<i>Police des Nations Unies</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	<i>Emplois de temporaire^c</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Total								
Effectif approuvé 2012/13	135	4 065	50	127	89	–	32	4 498
Effectif proposé 2013/14	225	3 975	50	130	97	16	33	4 526
Variation nette	90	(90)	–	3	8	16	1	28

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Financés à la rubrique « Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ».

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1990 (2011) puis prorogé par le Conseil dans sa résolution 2024 (2011). La dernière prorogation en date, jusqu'au 31 mai 2013, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 2075 (2012).

2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faciliter la mise en œuvre de l'accord conclu le 20 juin 2011 entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan en permettant le retour des déplacés, en assurant la protection des civils, en favorisant l'administration pacifique de la zone d'Abyei et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée de sécurité.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière et composante appui), chacune de ces composantes découlant du mandat de la Force.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Force, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Force. La variation des effectifs par rapport au budget de 2012/13 est analysée au niveau de chaque composante.

5. Dans sa résolution 1990 (2011), le Conseil de sécurité a décidé que la FISNUA serait dotée d'un effectif maximum de 4 200 militaires, 50 policiers et 1 membre du personnel civil d'appui correspondant. La dotation des agents en tenue a été maintenue par le Conseil dans ses résolutions ultérieures, la plus récente étant la résolution 2075 (2012).

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Force

6. La FISNUA est dirigée par un chef de mission ayant rang de sous-secrétaire général, qui assume également les fonctions de commandant de la Force. La Force comporte un quartier général dans la ville d'Abyei et 10 bases opérationnelles de compagnie, 6 bases opérationnelles temporaires dans la zone d'Abyei et 1 base logistique à Kadugli.

7. Neuf accords ont été signés entre le Soudan et le Soudan du Sud à Addis-Abeba le 27 septembre 2012, établissant le cadre de la coopération future et du règlement des questions en suspens après la sécession. Ces accords prouvent que les deux parties font des progrès pour s'acquitter de leurs obligations respectives au titre de la résolution 2046 (2012) du Conseil de sécurité et de la feuille de route du

Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en date du 24 avril 2012. Bien qu'aucun accord concernant le statut final de la zone d'Abyei n'ait été conclu, le dialogue actuel entre le Soudan et le Soudan du Sud devrait déboucher sur un accord qui réglerait la question de ce statut. Tous les aspects des accords, tant celui du 20 juin 2011 que celui du 27 septembre 2012, devraient être mis en œuvre au cours de l'exercice 2013/14, notamment la mise en place des institutions prévues et la création du service de police d'Abyei. Toutefois, si un accord n'est pas conclu, la FISNUA continuera d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre public et de soutenir le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

8. La situation en matière de sécurité dans la zone d'Abyei devrait rester stable mais n'est toutefois guère prévisible du fait des risques de menaces à la sécurité d'ordre non militaire, notamment des activités criminelles, de la présence d'éléments armés dans les diverses communautés et d'éventuelles incursions de groupes illégaux ou de forces supplétives. Tout heurt intercommunautaire peut se transformer en conflit avec tout ce que cela suppose. Tous les efforts seront donc faits pour prévenir ces heurts.

9. Au cours de l'exercice 2013/14, le nombre de personnes déplacées appartenant à la communauté des Ngok Dinga devrait augmenter. Pour faciliter le retour de la population déplacée et la migration des nomades et de leur cheptel, des bases opérationnelles temporaires ont été établies à Marial Achak, Farouk, Oum Khaer, Leu, Saheib, Cwein, de même que des points de contrôle permanents et non permanents. La FISNUA continuera de s'efforcer d'atténuer les conflits, de prendre des mesures favorables à la paix et à la coexistence entre les Ngok Dinga et les Misseriya et de créer des mécanismes à cet effet afin de promouvoir une migration organisée et ordonnée et le retour des personnes déplacées vers Abyei.

10. La composante police sera déployée lorsque les parties auront établi l'administration de la zone d'Abyei ainsi que le service de police d'Abyei. Elle se composera de personnel venant de multiples pays fournissant des contingents de police et comportera trois unités. L'une des unités contribuera à la procédure de vérification des qualifications, de sélection et de recrutement des membres du service de police d'Abyei, la deuxième axera ses efforts sur la formation et la mise à niveau et la troisième (la plus importante) fournira un soutien opérationnel. La composante opérationnelle sera basée à Abyei, Diffra et Agok et dans d'autres lieux de déploiement du service de police d'Abyei.

11. La composante police aidera les parties à élaborer la structure du service et à mettre au point les documents de mise en route, notamment le mandat du personnel de police, un plan stratégique, un cadre de mise en œuvre et un concept d'opérations, en coordination avec le Comité mixte de contrôle d'Abyei pour la surveillance; élaborera des critères pour la vérification des qualifications, la sélection et le recrutement; assurera formation et mentorat; et identifiera et mobilisera les donateurs pour en obtenir un soutien. Avec pour objectif de renforcer la confiance de la communauté locale pour ce qui est de la sécurité, la Force participera également à la mise au point de plans et procédures opérationnels afin de traiter les questions ayant trait à la migration, aux nomades, aux vols de bétail, à la protection des infrastructures pétrolières et à la problématique hommes-femmes et fournira conseils et assistance pour la mise en œuvre d'une stratégie concernant la police de proximité visant à améliorer les relations entre le public et la police. La composante police coordonnera également ses activités avec le service de police

d'Abyei en vue de soutenir les améliorations à apporter au système pénitentiaire et s'assurer que le renforcement de la présence de la police ne se traduit pas par une mise à trop rude épreuve des effectifs dans les prisons locales.

12. La Force prévoit de déployer une petite équipe préparatoire de police composée de 1 conseiller principal et de 11 conseillers pour les questions de police. L'objectif de cette équipe est d'aider la FISNUA à planifier le plein déploiement du service de police d'Abyei et de conseiller le Chef de mission sur les questions d'ordre public.

13. Afin de promouvoir la sécurité et la liberté de circulation, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et de mieux protéger les civils immédiatement menacés, le Service de la lutte antimines ainsi que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets mèneront, en collaboration avec la FISNUA, des opérations de déminage humanitaire d'urgence, notamment des activités concernant leur planification générale, leur coordination et l'assurance qualité. Les opérations de lutte antimines consisteront principalement à répertorier les zones dangereuses, à enlever et détruire les mines terrestres et les restes explosifs de guerre, à sensibiliser le personnel des Nations Unies aux risques, à gérer les données, à veiller à la coordination et à fournir une assurance qualité. La réduction des risques de décès et de blessures dus aux mines terrestres et aux restes explosifs de guerre encouragera également les retours volontaires.

14. Les Gouvernements soudanais et sud-soudanais devraient rendre le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière opérationnel au cours de l'exercice 2013/14. Une fois opérationnel, ce mécanisme devrait permettre, avec l'appui de la FISNUA, de suivre et vérifier les allégations de mouvements ou d'incidents transfrontières et de mener des enquêtes à cet égard. Conformément au plan de mise en place progressive du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui a été accepté par les Gouvernements soudanais et sud-soudanais dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, 4 postes de commandement de secteur et 10 bases d'opérations seront établis le long des 2 200 kilomètres de frontière. Afin de se préparer à la mise en place du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, le Soudan, le Soudan du Sud et la FISNUA ont déployé des enquêteurs au siège temporaire situé à Assosa (Éthiopie).

15. La Force s'emploiera principalement à maintenir des chaînes ininterrompues d'approvisionnement et de réapprovisionnement de tous les lieux, y compris les bases d'opérations reculées de l'équipe de surveillance de la frontière, en carburant, rations et autres biens d'appui logistique.

16. La Force sera déployée à son quartier général, dans la ville d'Abyei, et dans 10 bases d'opérations, dont trois seront reprises de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et sept devront être construites ou sont actuellement en cours de construction. Les travaux de construction ont pris du retard du fait de la saison des pluies, de la lenteur du déploiement du personnel de génie et de l'expansion des travaux de construction de la Force.

17. Au cours de l'exercice 2013/14, la Force s'efforcera d'achever les projets de construction qui n'ont pas été terminés au cours de l'exercice 2012/13. Afin d'améliorer les conditions de vie et de travail de son personnel, la FISNUA a l'intention de construire des bureaux et des logements en dur pour les observateurs

militaires, les officiers d'état-major et le personnel civil au quartier général d'Abyei en adoptant les règles de construction qui avaient été mises en œuvre avec succès par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

18. Au cours de l'exercice 2013/14, la mission mènera à bien les quatre grands projets de travaux de construction suivants, qui représentent plus d'un million de dollars chacun : a) des locaux à usage d'habitation, d'un coût de 8 millions de dollars, devant accueillir plus de 400 personnes dans la ville d'Abyei et comprenant des zones de services communes et des chambres pour les visiteurs en transit; b) un bâtiment de deux étages, d'un coût de 5 millions de dollars, servant de quartier général à la Force et qui comprendra un dispensaire de niveau I pour le personnel civil, des salles de conférence et des zones de réunion ainsi qu'une cafétéria; c) un projet de réfection des routes se trouvant à l'intérieur et aux alentours de sept camps qui facilitera l'approvisionnement des camps, constituera une solution de rechange efficace à l'utilisation de moyens aériens pour la livraison des biens et fournitures et coûtera 5,1 millions de dollars; d) un projet de 1,2 million de dollars concernant l'entretien de 12 hélistations et pistes d'atterrissage dans la zone d'Abyei qui faciliteront le transport des passagers et des marchandises à destination et à partir de la zone d'Abyei.

19. Afin d'améliorer la prestation des services médicaux de base, la Force se dotera d'un hôpital de niveau I qui facilitera les opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

20. La Force fournira un appui aux bases de déploiement avancé du Mécanisme conjoint. Il est prévu que 90 observateurs militaires des Nations Unies et des observateurs nationaux du Soudan et du Soudan du Sud soient déployés au quartier général du Mécanisme conjoint, dans les postes de commandement de secteur et dans les différentes bases d'opérations. La Force devra également construire et entretenir les locaux de ces bases.

21. La FISNUA veillera à ce que la transition vers la mise en œuvre prévue des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et d'Umoja au cours de l'exercice 2013/14 se fasse sans heurt.

22. Pour mettre en œuvre le plan susmentionné, la Force aura besoin de 28 nouveaux postes et emplois (3 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, 16 emplois de temporaire, 8 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national et 1 poste de Volontaire des Nations Unies). Pour faciliter les activités de vérification de la frontière, depuis l'approbation du budget 2012/13, les effectifs des observateurs militaires ont augmenté de 90 éléments, ce qui a été compensé par une réduction de 90 soldats.

C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

23. La FISNUA restera en contact étroit et régulier avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud afin de synchroniser les mesures susceptibles de garantir que les parties s'acquittent de manière suivie de leurs obligations au titre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des divers accords qu'elles ont signés et donnent suite aux décisions de l'Union africaine. Il importera que la Force continue de coopérer étroitement avec les autres opérations

des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud, notamment l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la MINUSS.

24. Bien que son mandat et ses activités diffèrent de ceux des autres missions au Soudan et au Soudan du Sud, la FISNUA continuera de coopérer avec les dispositifs logistiques et les structures d'appui existants, qui seront partagés autant que faire se peut, afin de maintenir une présence aussi minime que possible sur le terrain. Outre la mise en commun des aéronefs avec d'autres missions, les bureaux de liaison de la FISNUA basés à Khartoum et Djouba bénéficieront des conseils juridiques de la MINUAD et de la MINUSS, respectivement.

25. Par sa résolution 64/269, l'Assemblée générale a approuvé la création d'un Centre de services régional au sein de la plateforme logistique d'Entebbe (Ouganda), afin de regrouper au sein d'un seul centre régional autonome les fonctions d'administration et d'appui des missions opérant dans une même région, ainsi que le Secrétaire général l'avait proposé dans son rapport sur la stratégie globale d'appui aux missions (A/64/633). Quatre projets initiaux ont été identifiés pour le transfert de fonctions et de ressources connexes au Centre de services d'Entebbe au cours de l'exercice 2011/12 (contrôle des arrivées et des départs du personnel, traitement de l'indemnité pour frais d'études, gestion d'un centre de formation et de conférence régional et gestion d'un centre intégré de contrôle des transports et des mouvements). D'autres fonctions financières (les fonctions de terrain afférentes à la paie, aux versements, à la caisse et à la comptabilité) et fonctions de gestion des ressources humaines (recrutement international, gestion des postes et contrôle du temps de travail) et autres ressources connexes devront être transférées au cours de l'exercice 2012/13. Il est proposé de renforcer les fonctions financières et celles qui ont trait aux ressources humaines au Centre de services d'Entebbe en 2013/14 afin d'aligner le partage des services du Centre sur le modèle Umoja et la mise en œuvre d'Inspira dans le cadre d'une délégation accrue des pouvoirs aux missions.

26. Conformément à la résolution 64/269, le cadre de budgétisation axée sur les résultats concerne le Centre de services régional d'Entebbe ainsi que la part des coûts prévus pour le Centre au titre des objets de dépense autres que les postes pour 2013/14, qui est à la charge de la FISNUA, figurent dans le présent projet de budget. Aucun poste ne devrait être redéployé de la FISNUA au Centre. La part des coûts du Centre à la charge de la FISNUA (687 700 dollars) est indiquée dans le chapitre II.H ci-après.

D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

27. Compte tenu de la taille relativement peu importante de la composante civile de la Force, une coordination étroite entre civils et militaires demeurera nécessaire pour appuyer l'acheminement de l'aide humanitaire et assurer la sécurité et la liberté de circulation du personnel humanitaire, ainsi que pour tirer le meilleur parti possible des synergies entre, d'une part, les fonctions exercées par la composante militaire et la composante police en matière de protection physique des civils et, d'autre part, celles des fonds, programmes et institutions des Nations Unies opérant dans la zone d'Abyei. La Force coordonnera donc ses activités avec celles des fonds, programmes et institutions présents à Abyei, ainsi qu'avec celles des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des donateurs bilatéraux dans le

cadre d'une structure de coordination entre civils et militaires. Pour ces questions, les principaux interlocuteurs de la Force demeureront le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Bureau d'appui du Coordonnateur résident.

28. Dans sa résolution 1990 (2011), le Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général de veiller à ce que le respect des droits de l'homme fasse l'objet d'un véritable suivi et de lui en rendre compte dans les rapports qu'il lui présente. Cette tâche continuera d'incomber au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

29. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Direction exécutive et administration

30. La direction exécutive et l'administration d'ensemble de la mission seront assurées par le Chef de la mission/commandant de la Force et ses collaborateurs directs.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile		Volontaires		
Bureau du commandant de la Force									
Postes approuvés 2012/13	1	–	1	–	2	4	1	–	5
Postes proposés 2013/14	1	–	1	–	2	4	1	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du commandant adjoint de la Force									
Postes approuvés 2012/13	–	1	–	–	1	2	–	–	2
Postes proposés 2013/14	–	1	–	–	1	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du chef d'état-major de la Force									
Postes approuvés 2012/13	–	1	–	–	–	1	–	–	1
Postes proposés 2013/14	–	1	–	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe Déontologie et discipline									
Postes approuvés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	–	1

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile		Volontaires des Nations Unies		
Total									
Postes approuvés 2012/13	1	2	1	–	3	7	1	–	8
Postes proposés 2013/14	1	2	2	–	3	8	1	–	9
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	–	1

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Équipe Déontologie et discipline

Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste P-4

31. À l'heure actuelle, la mission ne compte aucun spécialiste ni coordonnateur des questions de déontologie et de discipline. L'Équipe Déontologie et discipline sera composée d'un expert de haut niveau, spécialiste des questions liées au comportement du personnel, qui sera le coordonnateur de la mission pour les problèmes d'exploitation et de sévices sexuels. Ce spécialiste de la déontologie et de la discipline, de classe P-4, sera basé à Abyei, au quartier général de la mission, et conseillera le Chef de la mission sur toutes les questions de déontologie et de discipline. Il sera guidé et appuyé par le coordonnateur régional pour la déontologie et la discipline et par l'Équipe Déontologie et discipline du Siège de l'ONU. Il s'occupera de toutes les questions relatives à la prévention des comportements répréhensibles, au traitement des plaintes et à la gestion des données, il veillera également au respect des normes de conduite de l'ONU. La création de ce poste s'inscrit dans le cadre des réformes en cours engagées à la suite de rapports signalant des faits d'exploitation et d'abus sexuels dans les opérations de maintien de la paix et contre lesquels l'ONU a entrepris de lutter fermement depuis le début de l'année 2004.

Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière

32. La FISNUA fournira la seule force de sécurité présente à Abyei lorsque les forces armées soudanaises et les forces armées et la police sud-soudanaises se seront retirées. Pour surveiller les opérations de démilitarisation, contrer les menaces, évaluer en permanence les conditions de sécurité, instaurer la confiance et aider à la création de conditions propices à la sûreté et à la sécurité des opérations humanitaires, elle mènera des opérations mobiles et statiques, effectuera des patrouilles de jour et de nuit et fournira des escortes sur demande. Elle assurera sur demande la sécurité des infrastructures pétrolières, en coopération avec le service de police d'Abyei. Pendant la saison sèche, la mission consacra des ressources supplémentaires à des secteurs essentiels pour assurer la sécurité de la migration saisonnière. Pour appuyer l'application des dispositions de l'Accord du 20 juin 2011 relatives à la sécurité, elle facilitera la tâche du Comité mixte des observateurs militaires et des équipes mixtes d'observateurs militaires, la présidence du Comité étant assurée par son commandant.

33. La composante de police se chargera du renforcement des capacités du Service de police d'Abyei en prêtant son concours à l'organisation et au démarrage des

activités de ce dernier; en élaborant un plan pour le recrutement, la vérification des qualifications, la formation et le mentorat des policiers; en mettant au point une stratégie qui permettra à la police de proximité de gagner la confiance de la population locale et en promouvant l'amélioration du système pénitentiaire local.

34. Pour appuyer la mise en place et le fonctionnement des institutions créées par l'Accord du 20 juin 2011, à savoir le Comité mixte de contrôle d'Abyei, l'Administration de la zone d'Abyei, le Conseil de la zone d'Abyei et le Service de police d'Abyei, une liaison sera maintenue avec ces institutions par du personnel civil affecté à cet effet qui leur prêtera son appui tant au niveau stratégique qu'à celui des tâches courantes. Aux côtés de la Force, ce personnel civil travaillera aussi avec les deux communautés au rétablissement du dialogue et à la réconciliation et participera à la surveillance du bon déroulement de la migration.

35. La lutte antimines demeurera l'une des activités prioritaires de la Force car elle facilite les patrouilles militaires, le retour des déplacés, les activités des intervenants humanitaires et permet de disposer d'itinéraires sûrs pour les convois administratifs et les convois de ravitaillement vers tous ses sites d'opérations.

36. La mission appuiera les activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en contribuant aux activités de vérification, d'enquêtes, de surveillance, d'arbitrage, de liaison et de coordination, d'établissement de rapports, de partage de l'information et de patrouilles, et en assurant la sécurité, le cas échéant. En outre, elle aidera le Mécanisme conjoint et le conseillera pour la coordination et la planification des missions de vérification et de surveillance de la frontière et facilitera la liaison entre les parties. Le Service de la lutte antimines facilitera la liberté de mouvement des opérations du Mécanisme conjoint.

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

1.1 Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité pour permettre des retours volontaires en toute sécurité, une migration pacifique et l'acheminement de l'aide humanitaire; et renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

1.1.1 Poursuite des opérations de retour librement consenti des personnes déplacées dans leurs lieux d'origine (2011/12 : 10 333; 2012/13 : 56 500; 2013/14 : 79 700)

1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)

1.1.3 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé durant la migration (2011/12 : 2; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)

1.1.4 Zone d'Abyei exempte de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei

1.1.5 Bon fonctionnement des institutions établies par l'Accord du 20 juin 2011 (Administration de la zone d'Abyei, Conseil exécutif de la zone d'Abyei, Service de police d'Abyei et Comité mixte de contrôle d'Abyei)

Produits

- 547 500 jours de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et maîtriser, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (30 soldats par patrouille × 50 patrouilles par jour × 365 jours)
- 5 475 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone administrative d'Abyei afin d'assurer l'alerte rapide et d'atténuer les différends (10 équipes × 1,5 patrouille par jour × 365 jours)
- 1 022 heures de vol pour observer la démilitarisation des groupes armés et enquêter sur les incidents (0,7 heure par hélicoptère par jour × 4 hélicoptères × 365 jours)
- Organisation et facilitation de 120 réunions visant à favoriser la paix et la coexistence pacifique entre les communautés misseriya et dinka, 10 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, 10 réunions du Comité directeur de haut niveau intégré du Service de police d'Abyei et 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires
- Appui à 25 comités de police de proximité établis dans la ville d'Abyei et les villages importants; et réalisation de 25 programmes de formation et de sensibilisation pour le Service de police d'Abyei et les communautés locales dans la zone d'Abyei
- 2 555 patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes × 1 patrouille par jour × 365 jours)
- Fourniture de conseils et participation à 3 réunions du mécanisme de coordination intermissions sur la migration visant à faciliter l'organisation de la migration annuelle habituelle, avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)
- Fourniture de conseils lors de 20 réunions de comités conjoints de sécurité auxquelles participent les différents groupes ethniques de la zone d'Abyei, avec pour objectif d'assurer la sécurité et la stabilité dans la zone et de permettre un plus grand nombre de retours de personnes déplacées
- 540 patrouilles mixtes avec le Service de police d'Abyei, à Abyei, Agok et Diffra afin de vérifier que les opérations de la police locale sont conformes aux normes universellement acceptées, de promouvoir la confiance et de dispenser une formation pratique sur le terrain en matière de patrouille (3 policiers des Nations Unies par patrouille × 2 patrouilles par jour × 90 jours)
- Réalisation de 10 projets à effet rapide contribuant au relèvement et à la reconstitution des communautés locales et à la consolidation des conditions permettant d'établir durablement la paix et la stabilité

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Mise en place et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

1.2.1 Déploiement complet de la FISNUA au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations

1.2.2 Surveillance et vérification de 40 % de la zone frontalière démilitarisée de sécurité par le Mécanisme conjoint

Produits

- 3 650 patrouilles terrestres et aériennes effectuées avec les équipes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (10 équipes × 1 patrouille par jour × 365 jours)

- Vérification de 340 km d'itinéraires et nettoyage de 70 km de route potentiellement pollués par des mines et des restes explosifs de guerre
- Fourniture de conseils dans le cadre d'échanges périodiques avec le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière aux niveaux du siège, des secteurs et des bases d'opérations pour contribuer à coordonner et à planifier la supervision et la vérification de la mise en œuvre du document directif conjoint sur la sécurité de la frontière en date du 30 mai 2011
- 10 missions de vérification d'itinéraires effectuées par jour par les équipes de déminage

Facteurs externes : Toutes les parties respectent les termes des Accords du 20 juin 2011 et du 27 septembre 2012 et s'efforcent de mettre en œuvre la résolution 1990 (2011) du Conseil de sécurité; la FISNUA jouit d'une liberté de mouvement totale et ne rencontre pas d'obstacle au niveau des frontières.

Tableau 2

Ressources humaines : composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance des frontières

<i>Catégorie</i>							Total		
I. Observateurs militaires									
Effectif approuvé 2012/13							135		
Effectif proposé 2013/14							225		
Variation nette							90		
II. Contingents									
Effectif approuvé 2012/13							4 065		
Effectif proposé 2013/14							3 975		
Variation nette							(90)		
III. Police des Nations Unies									
Effectif approuvé 2012/13							50		
Effectif proposé 2013/14							50		
Variation nette							–		
IV. Personnel civil									
	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>	Total partiel			
Bureau du Conseiller principal pour les questions de police									
Effectif approuvé 2012/13	–	–	1	1	1	3	2	–	5
Effectif proposé 2013/14	–	–	1	1	1	3	2	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de liaison (4 sites)									
Effectif approuvé 2012/13	–	–	3	–	–	3	4	–	7
Effectif proposé 2013/14	–	–	3	–	–	3	4	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

IV. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
Bureau de l'administrateur général										
Effectif approuvé 2012/13	–	1	2	1	1	5	1	–	6	
Effectif proposé 2013/14	–	1	2	1	1	5	1	–	6	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureau de la communication et des relations publiques										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	1	–	–	1	1	–	2	
Effectif proposé 2013/14	–	–	1	–	–	1	1	–	2	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Centre de commandement des opérations										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	1	1	–	2	–	–	2	
Effectif proposé 2013/14	–	–	1	1	–	2	–	–	2	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureau de liaison avec les communautés										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	1	1	1	3	11	9	23	
Effectif proposé 2013/14	–	–	1	1	1	3	18	9	30	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	7	–	7	
Bureau de liaison et d'appui pour l'Administration de la zone d'Abyei										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	2	1	1	4	1	–	5	
Effectif proposé 2013/14	–	–	2	–	1	4	1	–	5	
Variation nette	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	
Section de la sûreté et de la sécurité										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	1	–	8	9	7	–	16	
Effectif proposé 2013/14	–	–	1	–	8	9	7	–	16	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total personnel civil										
Effectif approuvé 2012/13	–	1	13	4	12	30	27	9	66	
Effectif proposé 2013/14	–	1	13	4	12	30	34	9	73	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	7	–	7	
Total (I à IV)										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	4 316	
Effectif proposé 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–	4 323	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	7	

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Bureau de liaison avec les communautés

Personnel recruté sur le plan national : création de 7 postes d'administrateur recruté sur le plan national

37. Le Bureau de liaison avec les communautés assure le suivi et rend compte de diverses activités liées au retour des populations ngok dinka déplacées à l'intérieur du pays, à la migration des nomades misseriya, à la présence de l'armée soudanaise, des forces de police du Soudan et du Soudan du Sud, et de tous les autres groupes armés irréguliers venant du Nord ou du Sud. Il permet à la mission de bien comprendre la dynamique des relations sociales et politiques entre les communautés ngok dinka et misseriya, ainsi que les difficultés qui en découlent, et définit des moyens concrets pour aider ces communautés à coexister pacifiquement. Il aidera à instaurer un partenariat dynamique et constructif entre la mission et les communautés ngok dinka et misseriya, qui aboutira à l'élaboration et à l'exécution de projets de prévention des conflits, de cohésion sociale et de réconciliation. Actuellement, 16 bases opérationnelles de la FISNUA font office de bureau local de la mission. Neuf d'entre elles sont des bases opérationnelles de compagnie permanentes et les sept autres, des bases opérationnelles temporaires qui fonctionnent pendant la saison sèche. Plusieurs activités prévues dans le mandat de la mission sont assorties d'échéances, notamment l'appui à la migration saisonnière ordonnée et pacifique et aux retours organisés. Une présence généralisée sur le terrain permettra de mener à bien ces tâches rapidement et efficacement; il est par conséquent proposé de créer 7 nouveaux postes d'administrateur recruté sur le plan national pour les 7 bases opérationnelles temporaires. Les nouveaux postes d'attaché de liaison viendront compléter les 9 postes de Volontaire des Nations Unies déjà autorisés pour les 9 bases opérationnelles de compagnie permanentes.

Composante 2 : appui

38. Pour aider à l'exécution du mandat de la FISNUA, au cours de l'exercice, la composante appui fournira des services logistiques, administratifs et techniques performants, à savoir les suivants : gestion du personnel, entretien et construction de bureaux et de logements, services informatiques, opérations de transport aérien et de surface, services médicaux, gestion du matériel, services dans les camps, opérations d'approvisionnement et de reconstitution des stocks et services de sécurité.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Fourniture d'un appui efficace et rationnel sur les plans logistique et administratif et dans le domaine de la sécurité	2.1.1 Mise en place de 5 nouvelles bases opérationnelles de compagnie et d'un poste de commandement pour le mécanisme de surveillance de la frontière 2.1.2 Mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja

Produits

Amélioration des services

- Troisième année d'un plan triennal de construction de 7 sites pour la mission

- Appui à la mise en œuvre des normes IPSAS, notamment révision des modalités de fonctionnement compte tenu des normes IPSAS, mise à jour des règles générales pour tenir compte des normes IPSAS et formation de tous les fonctionnaires chargés des finances, du budget et de la gestion des biens de la mission
- Appui à la mise en œuvre d'Umoja, notamment analyse de la qualité des données de l'ancien système et nettoyage des données

Militaires, policiers et civils

- Déploiement, relève et rapatriement d'une force composée en moyenne de 3 975 militaires, 225 observateurs militaires et 50 agents de la Police des Nations Unies
- Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien autonome destiné aux militaires et au personnel de police
- Administration d'un effectif moyen de 276 civils, dont 146 agents recrutés sur le plan international, 97 agents recrutés sur le plan national et 33 Volontaires des Nations Unies
- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), y compris formation, prévention, contrôle et mesures disciplinaires

Installations et infrastructures

- Construction d'immeubles de bureaux en dur à deux niveaux (7 500 m²) pour la nouvelle Maison des Nations Unies à Abyei, qui abritera le quartier général de la Force, un dispensaire de niveau 1 pour le personnel civil, des salles de conférence et une cafétéria, des logements en dur pour 89 membres du personnel recruté sur le plan international, 22 Volontaires des Nations Unies, 29 vacataires des services informatiques et télématiques, 87 officiers d'état-major, 40 observateurs militaires des Nations Unies, 50 membres de la Police des Nations Unies, 25 membres des équipages et 15 unités de transit
- Construction de 6 camps destinés à accueillir 660 militaires, 9 agents recrutés sur le plan international, 2 Volontaires des Nations Unies, 10 agents recrutés sur le plan national et 140 observateurs militaires des Nations Unies qui doivent aider le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière
- Construction d'une piste d'atterrissage de 2 000 mètres, de voies de circulation et d'une aire de trafic et d'hélistations dans 7 sites; et entretien de 12 hélistations et de pistes d'atterrissage dans 7 sites
- Fourniture de services d'assainissement, y compris l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'enlèvement des ordures, dans tous les sites
- Exploitation et entretien, dans 7 sites, d'une station d'épuration des eaux appartenant aux contingents et de 12 autres appartenant à l'ONU
- Exploitation et entretien, dans 7 sites, de 84 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies et de 13 autres appartenant aux contingents
- Entreposage et distribution de 6,7 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes
- Entretien et rénovation de 75 kilomètres de routes d'approvisionnement entre 7 camps et d'un pont

Transports terrestres

- Distribution de 1,1 million de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports terrestres
- Service de navette quotidien 7 jours sur 7 pour le transport de 43 membres du personnel des Nations Unies en moyenne, de leur logement à la zone de la mission

Transports aériens

- Exploitation et entretien, dans 7 sites, de 3 avions et de 9 hélicoptères, dont 2 appareils militaires
- Distribution de 7,9 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports aériens

Communications

- Services d'appui et de maintenance pour un réseau de satellites comprenant 3 multiplexeurs, 15 récepteurs GPS, 6 microterminaux VSAT, une antenne fixe de 3,7 mètres, 9 antennes de VSAT de 3,9 mètres sur remorque, 2 systèmes de microterminaux VSAT, 12 centraux téléphoniques et 29 liaisons hertziennes, 39 modems satellitaires, 9 terminaux à large bande INMARSAT, 18 stations terriennes permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données
- Services d'appui et de maintenance pour un réseau de communication à très haute fréquence (VHF) et à ultra-haute fréquence (UHF) comprenant 162 radios VHF mobiles, 20 radios VHF fixes, 793 radios VHF portatives, 26 répéteurs VHF, 22 radios fixes à haute fréquence et 16 radios air-sol (8 fixes, 8 portatives)

Informatique

- Services d'appui et de maintenance pour 28 serveurs, 135 ordinateurs de table, 372 ordinateurs portatifs, 159 imprimantes, 8 ordinateurs multifonctionnels et 23 scanners Digital Sender dans 22 sites
- Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux et les réseaux à longue distance destinés à 532 utilisateurs dans 22 sites et de 7 réseaux à longue distance dans 2 sites

Services médicaux

- Acquisition d'un dispensaire de niveau 1 pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Assosa
- Gestion des moyens d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour tous les sites de l'ONU, notamment pour l'évacuation vers des hôpitaux de niveau 3 dans 7 sites
- Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission et programme de sensibilisation au VIH, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la mission

Sécurité

- Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'ensemble de la mission, y compris protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la mission et des hautes personnalités en visite
- 24 évaluations de la sécurité des sites situés dans la zone de la mission, 12 évaluations de l'application des normes de sécurité opérationnelle applicables au domicile, 24 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et 12 visites du personnel
- Formation à la sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la mission

Facteurs externes : Les déplacements du personnel et le déploiement des ressources opérationnelles ne sont pas interrompus. Les fournisseurs et les sous-traitants fournissent les biens et les services prévus conformément aux marchés conclus.

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2, appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile		Volontaires	Unies	
Bureau du Chef de l'appui à la mission									
Postes approuvés 2012/13	–	1	3	4	5	13	1	2	16
Postes proposés 2013/14	–	1	3	4	6	14	1	2	17
Variation nette	–	–	–	–	1	1	–	–	1
Services administratifs									
Postes approuvés 2012/13	–	–	4	1	7	12	7	–	19
Postes proposés 2013/14	–	–	3	2	7	12	7	–	19
Variation nette	–	–	(1)	1	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire approuvés ^b 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire proposés ^b 2013/14	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Services d'appui intégrés									
Postes approuvés 2012/13	–	–	9	7	49	65	53	21	139
Postes proposés 2013/14	–	–	9	7	50	66	54	22	142
Variation nette	–	–	–	–	1	–	1	1	3
Emplois de temporaire approuvés ^b 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire proposés ^b 2013/14	–	–	–	3	12	15	–	–	15
Variation nette	–	–	–	3	12	15	–	–	15
Total									
Effectif approuvé 2012/13	–	1	16	12	61	90	61	23	174
Effectif proposé 2013/14	–	1	15	17	75	108	62	24	194
Variation nette	–	–	(1)	5	14	18	1	1	20

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : création de 4 emplois de temporaire de la classe P-3 et de 12 emplois de temporaire de la catégorie des agents du Service mobile et de 1 poste d'agent du Service mobile, et déclassement de 1 poste P-4 à P-3

Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste d'agent des services généraux

Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste de Volontaire des Nations Unies

Bureau du Chef de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste d'agent du Service mobile

39. Il est proposé de créer à Assosa un poste de gestionnaire des marchés (agent du Service mobile), dont le titulaire aidera la Section des achats à établir tous les nouveaux contrats de la FISNUA avec des fournisseurs opérant à Assosa. La structure du Groupe de la gestion des marchés lui permettrait de suivre les marchés de la FISNUA avant que le mandat de celle-ci ait été élargi et qu'elle ait été chargée d'aider le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le Mécanisme étant établi à Assosa, le Groupe ne peut pas suivre et gérer le nombre accru de marchés. Il n'a aucun poste à Assosa ou pour s'occuper d'Assosa. Le titulaire du nouveau poste participera à la passation de nouveaux marchés, suivra les marchés existants, visitera les sites, coordonnera l'évaluation des prestations et surveillera l'exécution des marchés. Il travaillera en étroite coopération avec deux personnes recrutées sur le plan international (1 P-3, 1 agent du Service mobile) et un Volontaire des Nations Unies qui font partie du Groupe de la gestion des marchés de la FISNUA à Entebbe.

Services administratifs

Personnel recruté sur le plan international : création de 1 emploi de temporaire de la classe P-3 et déclassement de 1 poste P-4 à P-3

40. La mission propose de créer, seulement pour l'exercice 2013/14, un emploi de fonctionnaire des finances (P-3) pour faire face au volume de travail qui accompagnera la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja.

41. Durant l'exercice 2013/14, la fonction de chef du Service financier de la mission sera transférée au Centre de services régional d'Entebbe. La mission propose que le poste de chef du Service financier (P-4) soit déclassé en poste de fonctionnaire des finances (P-3), dont le titulaire s'occupera des besoins de la mission en concertation avec le Centre de services régional.

Services d'appui intégrés

Personnel recruté sur le plan international : création de 3 emplois de temporaire de la classe P-3 et de 12 emplois de temporaire de la catégorie des agents du Service mobile; création de 1 poste d'agent du Service mobile

Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste d'agent des services généraux

Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste de Volontaire des Nations Unies

Section du génie

42. Pour faciliter la surveillance des 2 200 kilomètres de frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud dont la mission est chargée, la Section du génie a révisé le plan directeur des travaux de construction de la mission pour y inclure la construction de six nouveaux camps le long de la frontière. En outre, le budget de 2013/14 prévoit la construction d'une piste d'atterrissage de 2 000 mètres avec aire de trafic et sept hélistations dans divers sites. La Section est également chargée d'améliorer les conditions de vie dans tous les logements de la mission et de mettre ceux-ci aux normes de l'ONU, comme décrit dans la stratégie globale d'appui aux missions. Pour aider à l'exécution du plan de construction de la mission, il est proposé de créer 15 emplois de temporaire, dont 1 emploi d'architecte (P-3) pour aider à la conception de nouveaux grands projets, 2 emplois d'ingénieur (travaux) (P-3) dont les titulaires seront chargés de la planification et de la gestion des nouveaux projets de génie civil, et 12 emplois de technicien du génie (agent du Service mobile) pour aider à la construction de six bases opérationnelles de compagnie dans la zone d'Abyei (3 bases opérationnelles de compagnie et 3 bases opérationnelles temporaires).

43. L'effectif actuel de la Section du génie lui permet seulement d'aider à la planification et à la construction des principaux camps de la mission, à la réparation fréquente des 75 kilomètres d'itinéraires d'approvisionnement et à l'exécution quotidienne de travaux de génie courants. Demandés pour accélérer l'exécution du plan de construction de la mission, ces emplois de temporaire ne seront toutefois nécessaires que pour une période de pointe de 12 à 24 mois.

Section de la gestion du matériel

44. L'augmentation du nombre de sites de déploiement le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud nécessitera la réalisation d'un plus grand nombre d'inspections du matériel appartenant aux contingents et à l'ONU. La mission ne peut pas effectuer des inspections rapides dans tous les sites et consigner et actualiser immédiatement les données recueillies pour faciliter l'établissement de rapports périodiques dans un format compatible avec le système de gestion électronique du matériel appartenant aux contingents.

45. Il est proposé de créer en tout trois postes, dont un poste d'assistant à la gestion du matériel appartenant aux contingents (agent du Service mobile) et deux postes d'assistant au contrôle du matériel et des stocks (1 poste de Volontaire des Nations Unies et 1 poste d'agent des services généraux). Les titulaires de ces postes constitueront le Groupe du contrôle du matériel et des stocks à Kadugli, dont les opérations couvriront tous les secteurs et les antennes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière près de Kadugli. Ils seront chargés du contrôle des stocks et de l'inspection du matériel, du contrôle des arrivées et des départs du personnel et de l'appui à l'application du système Galileo. L'assistant à la gestion du matériel appartenant aux contingents inspectera en personne ledit matériel et communiquera ses constatations au Chef de la Section de la gestion du matériel, rédigera des rapports et gèrera la base de données électroniques sur ce matériel. Les deux assistants au contrôle du matériel et des stocks inspecteront en personne le matériel appartenant à l'ONU. Tous les trois suivront le matériel en attente de livraison et classeront le matériel non localisé ou perdu, et prendront rapidement les mesures qui s'imposent. L'absence de ces postes renforce le risque de communication d'informations inexacts et de mauvaise gestion des biens de la

mission et pourrait retarder l'enregistrement des données relatives au matériel appartenant aux contingents.

Centre de services régional d'Entebbe

46. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats du Centre de services régional d'Entebbe énonce des indicateurs de succès et des produits pour les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales qui recevront des services du Centre, compte tenu du transfert de certaines fonctions au Centre réalisé en 2011/12 et 2012/13, à savoir : le traitement des indemnités pour frais d'études, les états de paie du personnel des missions, les paiements, les opérations de caisse et la comptabilité, le contrôle des arrivées et des départs du personnel des missions, le recrutement international, la gestion des postes, les états de présence, l'administration d'un centre régional de formation et de conférence et l'administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.2 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le contrôle des arrivées et des départs

2.2.1 Accélération de la procédure de contrôle des arrivées du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2012/13 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours et 100 % des arrivées enregistrées en 7 jours)

2.2.2 Accélération de la procédure de contrôle des départs du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des départs enregistrés en 1 jour; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour et 100 % des départs enregistrés en 5 jours)

2.2.3 Amélioration de la qualité des services grâce à un contrôle rapide des départs du personnel en uniforme (2011/12 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours et 100 % des départs enregistrés en 7 jours)

Produits

- Contrôle de l'arrivée et du départ de 26 membres du personnel civil (agents recrutés sur le plan international et Volontaires des Nations Unies)
 - Contrôle de l'arrivée et du départ de 61 membres du personnel en uniforme
-

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.3 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

2.3.1 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines)

2.3.2 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études durant la période creuse (novembre-juin) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines)

2.3.3 Réduction du pourcentage de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la mission (2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %; 2013/14 : moins de 12 %)

Produits

- Traitement de 6 demandes d'indemnité pour frais d'études

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.4 Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences

2.4.1 Augmentation du nombre de membres du personnel formés au Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 4 835; 2012/13 : 3 000; 2013/14 : 6 000)

2.4.2 Réponse rapide aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 98 % dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % dans les 24 heures)

2.4.3 Augmentation du niveau de satisfaction des participants aux formations (2011/12 : 98,8 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2012/13 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits)

Produits

- Organisation de 250 stages de formation et conférences auxquels participent 104 membres du personnel de la FISNUA

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.5 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour faciliter les mouvements des contingents au niveau régional

2.5.1 Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2011/12 : 292; 2012/13 : 330; 2013/14 : 1 179)

2.5.2 Réduction du temps nécessaire pour trouver des moyens de transport pour les mouvements de contingents (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : moyens de transport trouvés pour 96 % des mouvements dans les 5 jours et pour 100 % des mouvements dans les 14 jours)

Produits

- Coordination de 120 vols pour le transport des contingents à bord d'appareils affrétés pour de longues durées

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.6 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour répondre à un accroissement des demandes urgentes de services de transport

2.6.1 Augmentation du niveau de satisfaction quant aux services de transport d'urgence (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 88 %)

Produits

- 12 vols d'urgence effectués pour la FISNUA

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.7 Fourniture de services financiers efficaces et rationnels

2.7.1 Réduction des délais de règlement des factures de fournisseurs (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des factures réglées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des factures réglées dans les 27 jours)

2.7.2 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des demandes traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 21 jours)

2.7.3 Traitement rapide des virements électroniques (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 97 % dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % dans les 3 jours)

2.7.4 Réduction des délais d'exécution des opérations mensuelles concernant la paie et autres prestations (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 95 % des opérations exécutées dans les 5 jours; 2013/14 : 98 % des opérations exécutées dans les 5 jours)

2.7.5 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services financiers (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 80 %)

Produits

- États financiers mensuels de la FISNUA établis conformément aux normes IPSAS
- Règlement de 1 388 demandes de remboursement du personnel
- Paiement des traitements de 127 personnes recrutées sur le plan international par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie
- Paiement des traitements de 89 personnes recrutées sur le plan national par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie
- Paiement des traitements de 226 membres du personnel en uniforme par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie
- Paiement des traitements de 31 Volontaires des Nations Unies par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie
- Paiement des traitements de 75 vacataires travaillant à Entebbe par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie
- Paiement de 405 fournisseurs

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

2.8 Fourniture de services de gestion des ressources humaines efficaces et rationnels

2.8.1 Attribution rapide des postes vacants aux candidats présélectionnés inscrits sur les listes du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours; 2013/14 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours)

2.8.2 Réduction des délais d'approbation des prestations et avantages du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)

2.8.3 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement des frais de voyage (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 14 jours)

2.8.4 Réduction des délais de traitement des primes d'affectation (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 5 jours)

2.8.5 Prorogation des engagements dans les délais voulus pour qu'ils soient pris en compte dans les états de paie (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 100 %)

2.8.6 Réduction des délais de règlement du traitement final au personnel quittant le service (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours)

2.8.7 Réduction des délais de délivrance de billets pour les voyages officiels (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours)

2.8.8 Augmentation du nombre de billets délivrés
15 jours avant le départ (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.;
2013/14 : 75 %)

2.8.9 Augmentation du niveau de satisfaction des
clients concernant les services de gestion des
ressources humaines (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %;
2013/14 : 90 %)

Produits

- Publication de 42 vacances de poste d'agent recruté sur le plan international
 - Prorogation de 208 engagements d'agents recrutés sur les plans national et international
 - Traitement de 24 demandes de primes d'affectation
 - Approbation de 693 prestations et avantages
 - Délivrance de 334 billets d'avion au personnel civil et au personnel en uniforme
-

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2011/12) (1)	Montant alloué (2012/13) (2)	Dépenses prévues (2013/14) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	3 480,2	5 187,9	11 408,0	6 220,1	119,9
Contingents	77 113,3	108 308,9	105 493,0	(2 815,9)	(2,6)
Police des Nations Unies	7,3	1 586,4	1 540,0	(46,4)	(2,9)
Total partiel	80 600,8	115 083,2	118 441,0	3 357,8	2,9
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	6 113,3	15 333,4	22 387,8	7 054,4	46,0
Personnel recruté sur le plan national	705,6	1 198,5	1 260,3	61,8	5,2
Volontaires des Nations Unies	128,8	717,9	862,9	145,0	20,2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 666,9	–	1 649,7	1 649,7	–
Total partiel	8 614,6	17 249,8	26 160,7	8 910,9	51,7
Dépenses opérationnelles					
Consultants	127,2	17,6	33,0	15,4	87,5
Voyages	1 027,8	633,5	1 269,8	636,3	100,4
Installations et infrastructures	27 055,7	37 365,3	59 322,0	21 956,7	58,8
Transports terrestres	2 984,3	4 021,7	4 070,8	49,1	1,2
Transports aériens	17 613,8	47 497,9	56 390,9	8 893,0	18,7
Communications	4 512,8	8 959,8	7 917,8	(1 042,0)	(11,6)
Informatique	660,6	2 866,6	2 548,2	(318,4)	(11,1)
Santé	1 977,0	2 831,3	3 123,9	292,6	10,3
Matériel spécial	1 482,3	1 874,3	1 893,1	18,8	1,0
Fournitures, services et matériel divers	14 324,3	19 281,0	23 930,0	4 649,0	24,1
Projets à effet rapide	150,0	250,0	250,0	–	–
Total partiel	71 915,8	125 599,0	160 749,5	35 150,5	28,0
Total brut	161 131,2	257 932,0	305 351,2	47 419,2	18,4
Recettes provenant des contributions du personnel	749,0	1 358,6	1 988,5	629,9	46,4
Total net	160 382,2	256 573,4	303 362,7	46 789,3	18,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	161 131,2	257 932,0	305 351,2	47 419,2	18,4

B. Gains d'efficience

47. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 tiennent compte de la mise en œuvre des initiatives suivantes qui visent à réaliser des gains d'efficience :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Initiative</i>
Installations et infrastructures	4 000	La FISNUA utilise actuellement des structures préfabriquées transférées de la MINUS, la plupart desquelles sont en mauvais état et présentent des fuites dans le toit. En construisant un deuxième toit au-dessus de ces structures, la mission pourra prolonger leur durée d'utilisation et éviter des fuites. Le deuxième toit doit renvoyer les rayons du soleil, afin de réduire la consommation de carburants des groupes électrogènes qui font fonctionner le système de climatisation des structures.
Total	4 000	

C. Taux de vacance de postes

48. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 ont été établies sur la base des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2011/12^a</i>	<i>Taux budgétisé 2012/13</i>	<i>Projection 2013/14</i>
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	22,1	25,0	2,0
Contingents	(6,4)	5,0	2,0
Police des Nations Unies	100,0	40,0	40,0
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	51,3	30,0	20,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	20,0	45,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	54,5	30,0	35,0
Volontaires des Nations Unies	100,0	30,0	45,0
Emplois de temporaire ^b			
Personnel recruté sur le plan international	–	–	50,0

^a Compte tenu de l'effectif réel de 2011/12 et de l'effectif prévu, mois par mois.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

49. Les prévisions relatives aux taux de vacance de postes sont fondées sur l'expérience accumulée à ce jour et tiennent compte des circonstances propres à la

mission en ce qui concerne le déploiement du personnel en uniforme et le recrutement du personnel civil. Pour déterminer les taux de 2013/14, on a pris en compte, entre autres variables, les taux de vacance actuels, le taux de déploiement ou de recrutement pour la durée de l'exercice en cours jusqu'à ce jour, ainsi que les problèmes que la FISNUA risque de connaître durant l'exercice budgétaire.

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

50. Les ressources nécessaires pour l'exercice 2013/14, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 39 246 300 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Matériel majeur	
Contingents	21 648,8
Unités de police constituées	–
Total partiel	21 648,8
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	9 433,4
Communications	3 872,9
Santé	2 398,1
Matériel spécial	1 893,1
Total partiel	17 597,5
Total	39 246,3

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	2,6	27 juin 2011	–
Usage opérationnel intensif	3,8	27 juin 2011	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,3	27 juin 2011	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,00		

E. Formation

51. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2013/14 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	–
Voyages	
Voyages au titre de la formation	317,0
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	40,9
Total	357,9

52. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2013/14, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2011/12</i>	<i>Nombre prévu 2012/13</i>	<i>Nombre proposé 2013/14</i>	<i>Nombre effectif 2011/12</i>	<i>Nombre prévu 2012/13</i>	<i>Nombre proposé 2013/14</i>	<i>Nombre effectif 2011/12</i>	<i>Nombre prévu 2012/13</i>	<i>Nombre proposé 2013/14</i>
Formation interne	36	4	268	–	10	263	–	35	124
Formation externe ^a	1	5	57	–	4	12	–	2	6
Total	37	9	325	–	14	275	–	37	130

^a Formation assurée à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la mission.

53. Une formation sera dispensée au personnel recruté sur le plan international et sur le plan national, ainsi qu'aux militaires et au personnel de police de la FISNUA, afin de renforcer leurs compétences techniques dans les domaines de l'administration, des communications, des transports aériens ou de la sécurité.

F. Services de détection des mines et de déminage

54. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2013/14 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Matériel spécial	
Matériel de détection des mines et de déminage	–
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	18 227,6
Fournitures pour la détection des mines et le déminage	–

55. Durant l'exercice 2013/14, les activités de déminage seront axées sur la détection et l'enlèvement des mines terrestres et des restes explosifs de guerre dans les zones jugées importantes pour les opérations de la mission.

56. Les ressources demandées au titre des services de détection des mines et de déminage, d'un montant de 18 227 600 dollars, doivent financer le personnel recruté sur le plan international et national, à savoir : les contrats pour une équipe chargée d'évaluer les itinéraires, qui procédera au déminage des grands axes routiers, deux équipes polyvalentes chargées du relevé et du déminage dans les zones prioritaires et 10 équipes d'inspection des itinéraires qui accompagneront les équipes conjointes de patrouille et d'enquête constituées pour la surveillance des frontières; les voyages, le matériel, les dépenses opérationnelles et les frais d'appui et de gestion du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

G. Projets à effet rapide

57. Les dépenses prévues au titre des projets à effet rapide pour l'exercice 2012/13, par rapport à celui des exercices précédents, s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Exercice</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre de projets</i>
1 ^{er} juillet 2011-30 juin 2012 (effectif)	150,0	6
1 ^{er} juillet 2012-30 juin 2013 (approuvé)	250,0	10
1 ^{er} juillet 2013-30 juin 2014 (proposé)	250,0	10

58. Un montant de 250 000 dollars est proposé pour l'exécution de 10 projets : 5 portant sur la remise en état des salles de classe, la fourniture du mobilier scolaire et la réparation des sanitaires et 5 sur la remise en état des dispensaires et la fourniture du mobilier nécessaire.

H. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant alloué (2012/13) (1)	Dépenses prévues (2013/14) (2)	Variation	
			Montant (3) = (2) - (1)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil	–	–	–	–
Dépenses opérationnelles				
Consultants	8,8	23,3	14,5	164,8
Voyages	7,8	13,1	5,3	67,9
Installations et infrastructures	287,0	464,9	177,9	62,0
Transports terrestres	4,9	10,6	5,7	116,3
Communications	24,8	78,9	54,1	218,1
Informatique	66,5	83,8	17,3	26,0
Santé	2,9	5,4	2,5	86,2
Fournitures, services et matériel divers	4,0	7,8	3,8	95,0
Total partiel	406,7	687,7	281,1	69,1
Total brut	406,7	687,7	281,1	69,1
Recettes provenant des contributions du personnel	–	–	–	–
Total net	406,7	687,7	281,1	69,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	406,7	687,7	281,1	69,1

III. Analyse des variations¹

59. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	Variation	
Observateurs militaires	6 220,1	119,9 %

• Gestion : moyens et produits revus à la hausse

60. L'augmentation des crédits demandés résulte de l'augmentation du nombre d'observateurs militaires déployés, qui de 135 passera à 225 en 2013/14. De plus, un coefficient délais de déploiement de 2 % est appliqué en 2013/14, contre un coefficient de 25 % en 2012/13.

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Contingents	(2 815,9)	(2,6 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

61. La diminution des crédits demandés tient principalement à la réduction du nombre de militaires déployés. Pour assurer une surveillance suffisante des 2 200 kilomètres de frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, la mission réduit de 90 le nombre de militaires et les remplace par des observateurs militaires, qui seront déployés dans la zone frontalière. C'est cette réduction du nombre de militaires qui entraîne une réduction des dépenses au titre du remboursement des pays fournissant des contingents, du déploiement, de la relève et du rapatriement et du matériel appartenant aux contingents.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	7 054,4	46,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

62. L'augmentation des crédits demandés tient principalement à l'actualisation du barème des du personnel recruté sur le plan international, à l'augmentation des dépenses au titre de la prime de danger et à l'application d'un coefficient délais de recrutement de 20 % en 2013/14, contre un coefficient de 30 % appliqué en 2012/13. Le budget de 2013/14 couvre en outre la création de trois postes de personnel recruté sur le plan international (1 P-4 et 2 postes d'agent du Service mobile).

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	61,8	5,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

63. La hausse des crédits demandés s'explique essentiellement par les traitements et dépenses communes de personnel afférents aux 8 postes supplémentaires proposés.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	145,0	20,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

64. L'augmentation des crédits demandés tient principalement au fait que les prévisions de dépenses ont été établies de façon plus rigoureuse et à la création d'un poste de Volontaire des Nations Unies.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 649,7	–

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

65. Des crédits plus importants sont demandés car il est proposé de créer 16 emplois de temporaire. La création de 3 emplois de la classe P-3 et de 12 emplois d'agent du Service mobile est nécessaire pour accélérer l'exécution du programme de construction. Un autre emploi de la classe P-3 doit être créé compte tenu du volume de travail qu'entraînera la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja.

	<i>Variation</i>	
Consultants	15,4	87,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

66. La variation s'explique principalement par la nécessité de faire appel à un consultant pour la continuité des opérations. Dans le plan de continuité, les nombreuses incidences sociales, politiques et économiques découlant de l'environnement dans lequel opère la mission seront prises en compte, y compris une évaluation des risques que posent les opérations de la mission. Les activités les plus importantes seront analysées afin de faciliter l'élaboration d'un plan de continuité qui permettra la poursuite des opérations en cas de crise.

	<i>Variation</i>	
Voyages	636,3	100,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

67. La variation s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre des voyages à des fins de formation et autres. Elle s'explique aussi par le fait que la mission a appris à mieux prévoir les dépenses afférentes aux voyages.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	21 956,7	58,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

68. La variation s'explique principalement par l'augmentation des crédits demandés : a) aux fins de l'accélération des travaux de construction qui ont été retardés par des pluies persistantes et de l'élargissement du plan de construction en 2013/14; b) au titre des carburants et lubrifiants destinés au matériel supplémentaire appartenant aux contingents et à l'ONU. Cette augmentation est en partie compensée par la baisse des dépenses prévues au titre de l'achat d'installations préfabriquées et de structures diverses et de groupes électrogènes en 2013/14.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	8 893,0	18,7 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

69. La variation tient principalement à l'augmentation des crédits demandés compte tenu de l'augmentation du nombre d'heures de vol prévues (10 385 heures) par rapport à l'exercice précédent (4 941 heures), et de l'augmentation de la consommation de carburant, qui passe de 4,2 millions de litres à 7,9 millions de litres. De plus, les prévisions pour 2013/14 tiennent compte des termes et conditions des marchés passés, qui sont à présent connus.

	<i>Variation</i>	
Communications	(1 042,0)	(11,6 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits revus à la hausse**

70. La variation tient principalement à la réduction des crédits demandés pour l'achat du matériel de communication, laquelle est en partie compensée par des dépenses plus importantes au titre de l'élargissement de la bande passante et à l'achat du matériel d'information en 2013/14.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(318,4)	(11,1 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

71. La variation tient principalement à la réduction des crédits demandés pour l'achat du matériel informatique, laquelle est en partie compensée par les dépenses supplémentaires afférentes au recours à l'imagerie satellitaire dans le cadre des activités de surveillance de la frontière de la mission.

	<i>Variation</i>	
Santé	292,6	10,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

72. La variation tient principalement à l'augmentation de la quantité de fournitures associée à l'acquisition d'un dispensaire de niveau 1 et aux services additionnels que la mission doit assurer.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	4 649,0	24,1 %

• **Paramètres budgétaires**

73. La variation tient principalement à une estimation plus rigoureuse des frais de transport de fret pour 2013/14 fondée notamment sur les frais effectivement subis, et à l'augmentation des crédits demandés au titre des activités de lutte antimines.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

74. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la mission portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit de 305 351 200 dollars aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014;

b) Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Force, à raison de 25 455 933 dollars par mois.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 66/264 et 66/241 B ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Questions transversales

(Résolution 66/264)

Décision ou demande

Mesures prises

Note que, s'agissant du personnel civil, les taux de vacance de postes et de rotation ont un peu diminué récemment, tout en considérant qu'il y a encore des progrès à faire en la matière, et prie donc le Secrétaire général de veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 21)

Depuis l'assouplissement des restrictions à la délivrance des visas aux membres de son personnel, la FISNUA a pu pourvoir les postes réservés au personnel civil recruté sur le plan international. Ainsi, le taux de vacance du personnel recruté sur le plan international, de 48,5 % en mars 2012, a été ramené à 29,9 % en juin pour finalement s'établir à 8 % en septembre (en se fondant sur les 97 postes de l'exercice 2011/12), ce qui représente une augmentation nette de 43 fonctionnaires en 5 mois.

Souligne qu'il importe que le Secrétaire général étudie dans le détail les besoins en personnel civil de chaque mission de maintien de la paix, afin en particulier de déterminer les possibilités de transformer les postes du Service mobile en postes d'agent recruté sur le plan national et d'améliorer le ratio entre le personnel des services organiques et le personnel d'appui, notamment en cas de révision importante du mandat ou du niveau des effectifs autorisés, de sorte que la structure des effectifs civils permette à la mission de s'acquitter efficacement de son mandat et soit conforme aux meilleures pratiques adoptées en matière de dotation en effectifs dans toutes les missions (par. 23)

La FISNUA s'est heurtée à des problèmes dans le déploiement du personnel civil à Abyei, et il lui a été difficile d'améliorer le ratio entre le personnel des services organiques et le personnel d'appui car sa composante civile organique est limitée. Le recours au personnel recruté sur le plan national a été encouragé dans la mesure du possible, et le budget pour l'exercice 2013/14 prévoit 8 postes supplémentaires pour cette catégorie de personnel.

Se félicite des améliorations obtenues en ce qui concerne, notamment, le contrôle physique des biens durables, souligne qu'il importe de renforcer l'ensemble du cycle de gestion de la chaîne logistique des opérations de maintien de la paix et, à ce sujet, prie de nouveau le Secrétaire général de renforcer les contrôles internes portant sur la gestion de ce matériel afin qu'il existe des garde-fous permettant d'éviter le gaspillage et les pertes financières pour l'Organisation (par. 30)

La FISNUA poursuit l'application de cette recommandation. Elle a cherché à renforcer ses capacités de gestion du matériel en augmentant les effectifs présents dans sa zone d'opérations et chargés d'effectuer l'inventaire du matériel appartenant à l'Organisation et du matériel appartenant aux contingents et de rectifier les écarts. Les retards pris dans la délivrance des visas aux membres du personnel recruté sur le plan international et des volontaires ont eu des incidences sur le bon déroulement des opérations.

*Décision ou demande**Mesures prises*

Constate avec préoccupation que certaines missions ne conservent aucune trace du kilométrage effectué en dehors du service et prie le Secrétaire général de veiller à l'application des directives relatives à l'utilisation des véhicules officiels en dehors du service et de lui rendre compte à ce sujet dans son prochain rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (par. 31)

Appliquée. La FISNUA a mis en place un Groupe de mise aux normes et du suivi chargé d'assurer et d'appuyer toutes les fonctions transversales de mise aux normes et de suivi de la mission. Le Groupe devra renforcer les contrôles internes et améliorer la responsabilité financière et hiérarchique, notamment par la création d'un mécanisme de suivi du kilométrage effectué en dehors du service, le cas échéant.

Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

(Résolution 66/241 B)

*Décisions et demandes adressées au Secrétaire général**Mesures prises*

Prie le Secrétaire général de veiller à ce que tous les projets de construction soient terminés à temps et à ce que les principaux soient supervisés efficacement par le Siège (par. 9)

La FISNUA donnera suite à la recommandation en utilisant toutes les ressources disponibles et en obtenant les crédits nécessaires pour que l'ensemble des projets de construction soient commencés et terminés à temps.

Exprime sa profonde préoccupation face aux taux élevés de vacance de postes, notamment pour le personnel civil et celui de la Police des Nations Unies, et demande au Secrétaire général de veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 10)

En l'absence d'un accord du Comité mixte de contrôle d'Abyei portant sur la création de l'Administration de la zone d'Abyei et du Service de police d'Abyei, la FISNUA a rencontré d'importantes difficultés dans le déploiement de la Police des Nations Unies.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions transversales

(A/66/718)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif estime que, pour faciliter l'évaluation de l'incidence des mesures d'efficacité, des renseignements détaillés sur les économies résultant de l'application de mesures d'efficacité devraient être présentés, le cas échéant, à la section concernant l'analyse des écarts dans les rapports sur l'exécution du budget (par. 19).

La FISNUA sait qu'il existe une différence entre la sous-utilisation des ressources de manière générale et les économies véritables. Elle s'est donc efforcée d'appliquer cette recommandation comme l'avait demandé le Comité.

Le Comité consultatif souhaite que, lors de l'établissement des rapports sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011/12, une distinction soit faite entre les éventuelles économies découlant de l'application de mesures d'efficacité et la sous-utilisation des ressources résultant d'autres facteurs (par. 23).

La FISNUA s'est efforcée d'appliquer cette recommandation comme l'avait demandé le Comité.

Le Comité consultatif se félicite des efforts engagés pour définir des objectifs transversaux de réduction des ressources et examiner de façon critique les prévisions de dépenses d'équipement par mission, et prend note des assurances données au sujet de la prise en compte de la situation particulière de chaque opération de maintien de la paix lors de l'établissement des budgets. Il considère toutefois que les projets auraient dû renfermer de plus amples renseignements sur la façon dont ces mesures vont être appliquées dans chaque mission, y compris les mesures d'atténuation envisagées le cas échéant pour faire en sorte que l'accomplissement des mandats n'en pâtisse pas (par. 33).

À ce sujet, le Comité consultatif recommande d'éviter d'assimiler le report de dépenses d'équipement à l'application de mesures d'économie durables reposant sur la transformation des modes de fonctionnement en vue d'exécuter plus efficacement les mandats. Il compte qu'une planification judicieuse aura lieu pour garantir que toute reconduite des dépenses d'équipement reportées de l'exercice 2012/13 ne se solde pas pour les États Membres par une charge financière supplémentaire lors d'exercices ultérieurs (par. 34).

Le Comité consultatif estime que les coefficients délais de déploiement et taux de vacance de postes à appliquer devraient reposer sur des hypothèses budgétaires pleinement justifiées tenant compte des données historiques et des facteurs prévisibles. Ces coefficients devraient être clairement justifiés dans les projets de budget, en particulier lorsqu'ils diffèrent de ceux effectivement observés au moment de l'établissement du budget (par. 36).

Le Comité note que les prévisions de dépenses afférentes aux voyages ont diminué mais il estime que les besoins exprimés dans ce domaine doivent continuer de faire l'objet d'un examen rigoureux. Tout en reconnaissant que les voyages sont nécessaires pour assurer le bon accomplissement des mandats, il s'inquiète des perturbations qu'ils causent dans le travail quotidien du personnel et des répercussions que de longues absences hors des lieux d'affectation peuvent avoir sur l'exécution des programmes.

La FISNUA a établi des partenariats avec des missions voisines dans le but de tirer parti des possibilités qu'offre l'ONU pour la passation de marchés portant sur des marchandises utiles à toutes les missions, comme le carburant, et de faire faire des économies supplémentaires à toutes les missions participantes.

Consciente des initiatives mises en place au niveau de l'Organisation, dont Umoja, la FISNUA n'envisage ni ne préconise aucune dépense d'équipement pour l'acquisition de systèmes concurrents susceptibles de pallier les limitations bien connues de la plateforme existante ou d'apporter une solution provisoire.

Cette recommandation a été appliquée. Les coefficients délais de déploiement et de recrutement utilisés pour l'établissement du budget 2013/14 tiennent compte de tous les facteurs pertinents, dont le taux moyen effectif de vacance pour chaque catégorie du personnel de la mission au cours du dernier exercice, le taux moyen effectif de vacance pour chaque catégorie du personnel de la mission pour l'exercice en cours et d'autres informations pertinentes propres à la mission – communiquées par le Département de l'appui aux missions et relatives au recrutement et au déploiement de personnel en uniforme et au recrutement de personnel civil – susceptibles d'avoir une incidence sur les taux de vacance, conformément au calendrier de déploiement du personnel militaire et civil.

Le protocole d'entrée au Soudan et la procédure d'enregistrement à Entebbe ont entraîné une augmentation des dépenses afférentes aux voyages. La FISNUA a réussi à limiter ces dépenses en utilisant de plus en plus les équipements de vidéo et de téléconférence pour tenir des réunions qui auraient auparavant entraîné des voyages. La mission envisage également d'utiliser de nouveaux médias, comme des logiciels de conférence sur Internet, pour réduire encore plus les dépenses et accroître la productivité.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité estime de ce fait qu'il convient d'utiliser au maximum les nouvelles avancées des technologies de l'information et des communications et d'autres méthodes de représentation afin de réduire les besoins pour les voyages. Le nombre des voyages liés à la formation a également été évoqué comme un autre sujet de préoccupation important (par. 138).

Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

(A/66/718/Add.12)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif espère que toutes les demandes d'indemnisation en suspens seront réglées rapidement (par. 6).

Le Comité consultatif prie instamment le Secrétaire général de s'assurer que tous les postes vacants soient pourvus dans les meilleurs délais (par. 7).

À cet égard, le Comité consultatif encourage la mission à s'inspirer de l'expérience des autres missions comme la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, qui a déjà mis en place des réseaux d'alerte locaux pour signaler rapidement les menaces imminentes au sein des communautés (par. 11).

Le Comité consultatif craint que ces questions n'aient une incidence sur la bonne exécution du mandat de la FISNUA et invite le Secrétaire général à s'employer activement à conclure rapidement les discussions sur les questions en suspens (par. 12).

Compte tenu des conditions de sécurité qui règnent dans la zone d'Abyei, le Comité consultatif estime que ces indicateurs de résultat pourraient être améliorés pour mieux rendre compte de ce qui peut raisonnablement être accompli par la mission elle-même

Toutes les demandes d'indemnisation à la suite d'un décès ou pour cause d'invalidité ont été certifiées et les indemnités versées sous 90 jours, conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale.

La FISNUA poursuit le déploiement du personnel recruté sur le plan international à un rythme plus soutenu, les difficultés rencontrées dans la délivrance des visas ayant été levées. Le déploiement complet du personnel militaire devrait intervenir après la signature de l'accord sur le statut des forces entre l'ONU et le Gouvernement soudanais.

La FISNUA a mis en œuvre un système de suivi des véhicules et utilise le système INDIGO pour suivre tous les vols de la mission. Ces systèmes ont déjà fait leurs preuves dans d'autres missions, comme à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti ou à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ou encore à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. La construction de logements en dur, prévue au cours de l'exercice 2013/14, s'appuiera sur des concepts élaborés par la MINUSS.

La FISNUA a appliqué cette recommandation et signé l'accord sur le statut de la Force le 1^{er} octobre 2012 avec le Gouvernement soudanais. Cet accord devrait faciliter encore plus le déploiement du personnel et l'exécution du mandat de la mission.

La FISNUA a procédé à une étude approfondie des indicateurs pour s'assurer qu'ils étaient simples, mesurables, actualisés et réalistes et faisaient l'objet d'un accord entre les directeurs de programmes.

et des activités pour lesquelles la mission pourrait être tenue comptable (par. 35).

Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les propositions formulées par le Secrétaire général au titre de la composante 2 (Appui). À cet égard, ayant à l'esprit les constatations d'audit identiques faites par le Comité des commissaires aux comptes en ce qui concerne la gestion du matériel et les écarts dans les inventaires physiques dans différentes missions, le Comité compte que le renforcement des capacités dans ce domaine permettra à la mission de procéder à une gestion avisée de ses actifs (par. 51).

La FISNUA a pris d'importantes mesures pour contrôler les biens durables à Abyei et dans toute la zone de la mission. Elle a créé et doté en personnel une Section de la gestion du matériel, afin de traiter tous les problèmes en suspens relatifs au matériel appartenant à l'Organisation des Nations Unies et au matériel appartenant aux contingents. De même, elle a pris des mesures pour mieux suivre le matériel appartenant à l'Organisation, afin d'en améliorer l'entreposage et la mise à disposition par des spécialistes de la gestion du matériel. La mission a amélioré la qualité des rapports d'inventaire et entrepris de recevoir, de vérifier et d'inspecter tout le matériel appartenant à l'Organisation reçu de la MINUS.

Depuis juillet 2011, la mission assure dans les délais l'inspection à l'arrivée et l'inspection périodique du matériel appartenant à des contingents.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création d'un poste.** Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- **Réaffectation d'un poste.** Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe;
- **Transfert d'un poste.** Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau;
- **Reclassement ou déclassement d'un poste.** Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées;
- **Suppression d'un poste.** Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission;
- **Transformation d'un poste.** Trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

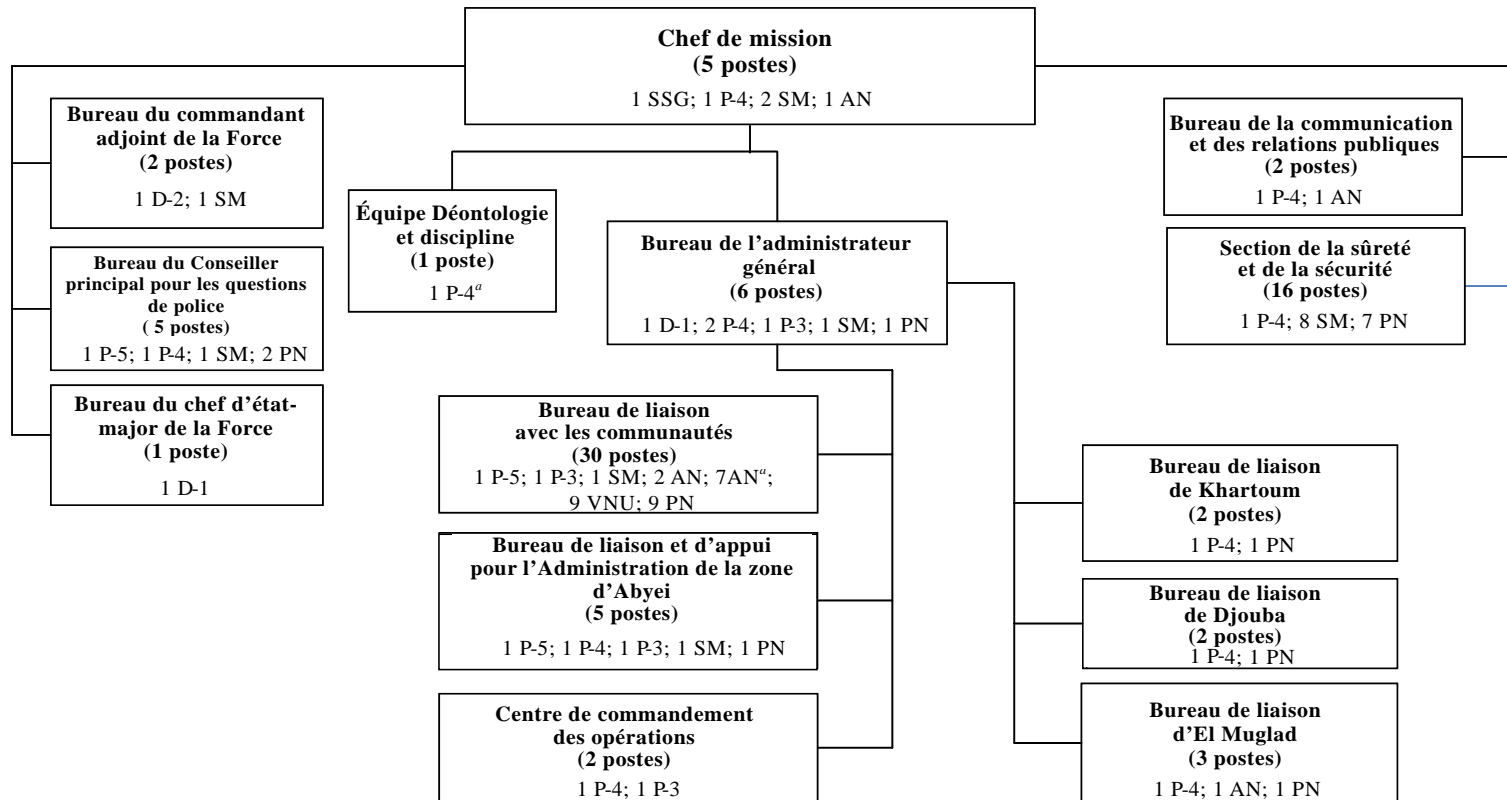
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat.** Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes.** Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires.** Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion.** Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigrammes

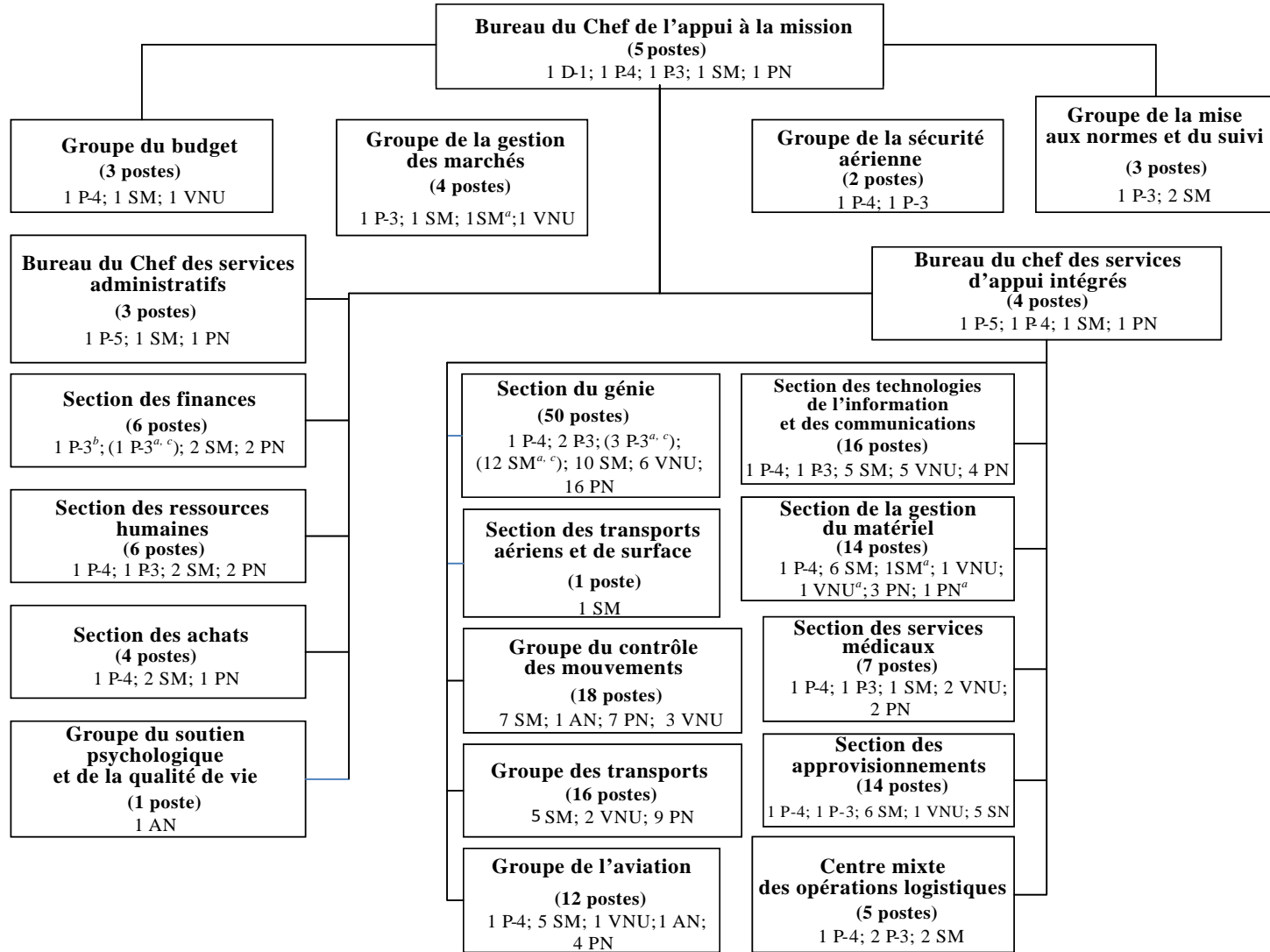
A. Services organiques



Abréviations : SSG : sous-secrétaire général; SM : Service mobile; AN : administrateur recruté sur le plan national; PN : personnel recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.

^a Nouveau poste.

B. Services d'appui

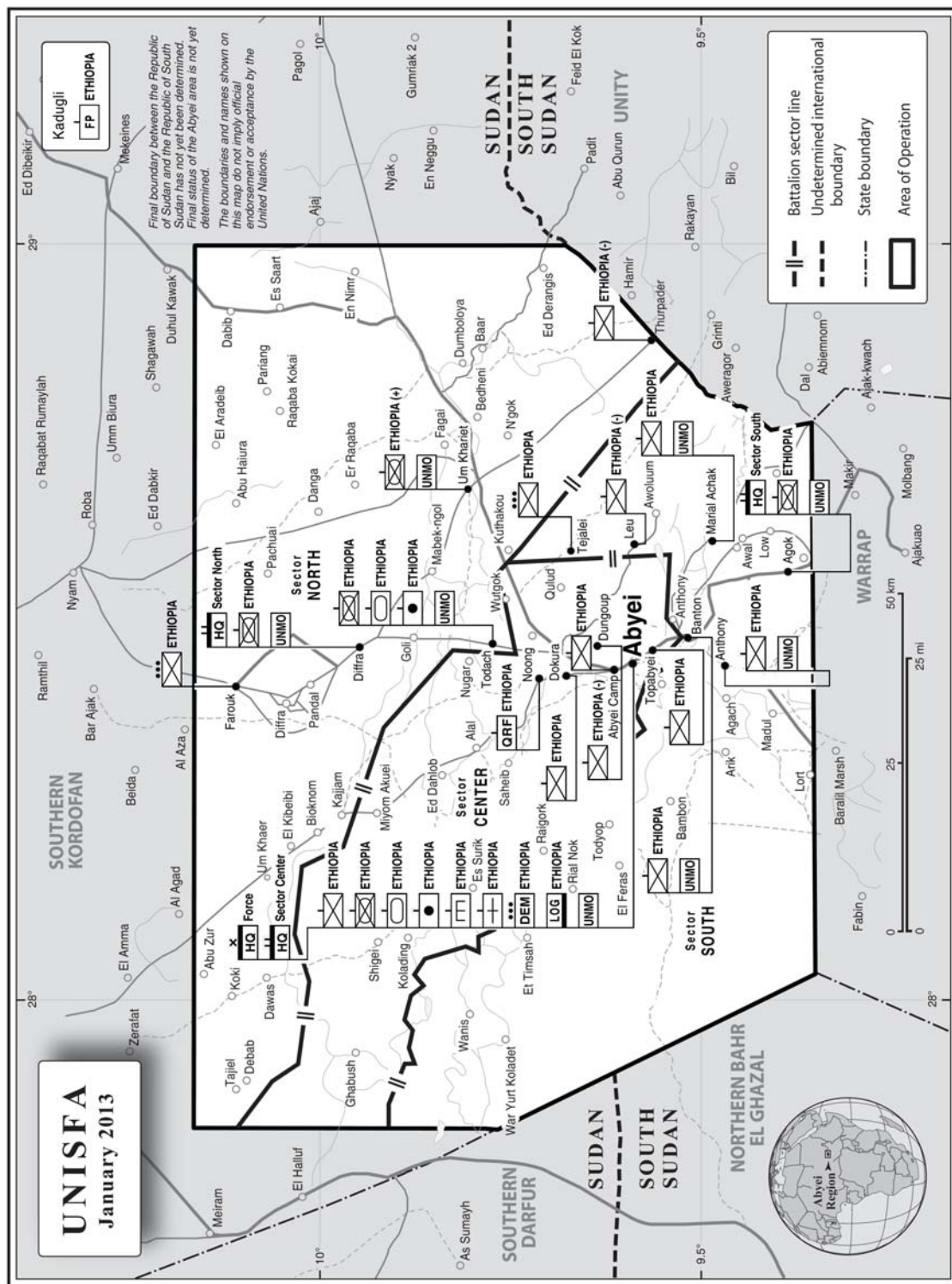


^a Nouveau poste.

^b Poste déclassé.

^c Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Carte



Department of Field Support
Cartographic Section
Map No. 4467 Rev. 12 UNITED NATIONS
January 2013